



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Créteil, le 25 juin 2020

Le Recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et messieurs les principaux de collèges  
publics et privés sous-contrat,  
S/c Mesdames et monsieur les inspecteurs  
d'académie – directeurs académiques des services  
de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la  
Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Rectorat

Délégation académique  
au numérique  
pour l'Education

Affaire suivie par  
Rozenn DAGORN  
Inspectrice d'Académie -  
Inspectrice Pédagogique Régionale

Déléguée académique  
Au numérique

Secrétariat  
Téléphone  
01 57 02 66 75  
Fax  
01 57 02 66 87  
Mél  
Ce.dane  
@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
Web : www.ac-creteil

**Objet : appel à projets « Studios-médias pour valoriser les éco-délégués » -  
Appel à projets opéré dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir**

Dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation, un appel à projets visant principalement les collèges publics et privés sous-contrat destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans le cadre d'une démarche de développement durable est ouvert. L'ambition de cet appel à projets est de renforcer l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et à l'esprit critique, en accompagnant et en valorisant les actions locales d'éducation au développement durable (EDD). Il s'agit également de développer les compétences numériques des élèves.

L'appel à projet vise à soutenir les initiatives innovantes des équipes pédagogiques et éducatives, à travers la mise en place **d'un studio-média** dans les collèges, en lien avec les éco-délégués, afin de contribuer à la prise en compte d'une conscience écologique pour la lutte contre le changement climatique et en faveur de la biodiversité.

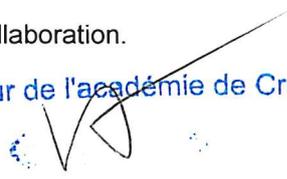
A ce titre, nous vous invitons à proposer la candidature de l'établissement sur la base d'un projet d'équipe, en complétant la fiche projet en pièce jointe. Une fiche conseil est également proposée pour guider la réflexion et proposer des ressources.

Le dossier constitué de la fiche projet complétée pour votre établissement, est à retourner à l'adresse [ce.dane@ac-creteil.fr](mailto:ce.dane@ac-creteil.fr) avant le lundi 7 septembre 2020.

Un comité de pilotage associant la DANE, l'inspection en charge du développement durable et le CLEMI académique se réunira à la rentrée pour proposer les dossiers à la validation de la DNE et relèvera d'un partenariat avec les collectivités territoriales concernées.

Je sais pouvoir compter sur votre précieuse collaboration.

Le Recteur de l'académie de Créteil



Daniel AUVERLOT